



Commissariat
à la protection de
la vie privée du Canada

Notes d'allocution pour la présentation s'adressant aux jeunes de 7^e et 8^e année ou de 1^{re} et 2^e secondaire

Protection de ta réputation en ligne

DIAPOSITIVE 1 – Titre

DIAPOSITIVE 2 – Points clés

Sujets traités

- Dans la présentation d'aujourd'hui, nous parlerons des renseignements personnels, des photos et des vidéos que nous partageons tous en ligne par courriel, par message texte ou sur les réseaux sociaux.
 - Il ne fait aucun doute que la communication en ligne est un moyen formidable de rester en contact avec nos parents ou amis – et les jeunes Canadiens communiquent en ligne plus que jamais auparavant.
 - La communication en ligne comporte des avantages, mais elle peut aussi créer des risques d'atteinte à la vie privée. Il est donc important de protéger tes renseignements personnels chaque fois que tu es en ligne.
 - Dans la présentation d'aujourd'hui, nous analyserons les répercussions que certaines activités en ligne peuvent avoir sur ta réputation et nous te montrerons comment t'y prendre pour maîtriser ces risques. Il s'agit notamment de faire preuve de prudence concernant le type de renseignements que tu communique et de bien choisir les personnes avec lesquelles tu décides de les partager.
 - La présentation t'aidera à gérer tes renseignements personnels en ligne.
-

DIAPOSITIVE 3 – Points clés

Rapide comme l'éclair

- Combien d'entre vous ont un téléphone intelligent et utilisent au moins un réseau social?

- Tu sais probablement à quel point il est facile de prendre une photo, d'ajouter un commentaire et de les afficher en ligne.
 - Or, il est pratiquement impossible de supprimer *complètement* une photo ou un commentaire qui a été affiché.
 - C'est pourquoi il est si important de bien réfléchir avant de cliquer. Pense toujours au contenu que tu affiches en ligne et à la raison pour laquelle tu l'affiches. Ce contenu est-il approprié? Est-il exact?
-

DIAPOSITIVE 4 – Points clés

Gestion de ta réputation en ligne

- Nous prenons tous le temps de façonner l'image de nous-mêmes que nous voulons projeter. Nous sommes conscients de la façon dont les autres nous voient et avons généralement une idée de l'impression que nous voulons donner. C'est ce que l'on pourrait appeler notre « réputation tangible » – c'est-à-dire dans le « monde réel ».
- L'établissement d'un profil en ligne (endroit où partager des photos et des vidéos et afficher des commentaires) peut s'inscrire dans le prolongement de ta réputation dans le monde réel. Tout comme nous gérons notre image et notre réputation dans la « vraie vie », nous devons aussi gérer notre image et notre réputation en ligne.
- Ta réputation en ligne te suit partout où tu vas. As-tu déjà fait une recherche en ligne sur une personne avant de la rencontrer? Dans les réseaux sociaux, quelqu'un peut faire une recherche sur toi et formuler des hypothèses (positives ou négatives) à ton sujet avant même de te rencontrer en personne.

Points de discussion supplémentaires facultatifs : Fouinage

Connais-tu la signification du terme « fouinage »?

On parle de fouinage quand une personne ne faisant pas partie de nos « amis » consulte notre contenu en ligne. Le fouinage pose problème, car des gens peuvent regarder ton contenu et formuler des hypothèses même si elles ne te connaissent pas. Le pire dans tout ça, c'est que tu n'en as même pas connaissance! Tu peux limiter les effets négatifs du fouinage en resserrant tes paramètres de confidentialité et en limitant les renseignements que tu affiches en ligne.

DIAPOSITIVE DE SOUS-TITRE 5 – IL Y A DES AVANTAGES À COMMUNIQUER EN LIGNE

DIAPOSITIVE 6 – Points clés

- Il y a bien des avantages à communiquer en ligne. Par exemple, on peut rester en contact avec ses parents et amis, découvrir de nouvelles créations musicales, voire développer des intérêts nouveaux, acquérir de nouvelles compétences ou se découvrir de nouveaux

talents. Par exemple, combien d'entre vous ont appris comment faire quelque chose de nouveau en regardant une vidéo sur YouTube?

- Peu importe ce que nous faisons en ligne, il est toujours important de savoir qui nous regarde et de prendre les mesures appropriées pour protéger notre vie privée.
-

DIAPOSITIVE 7 – Points clés

Tire parti de ta réputation en ligne

- Ton identité en ligne influe sur l'opinion des gens à ton égard. C'est pourquoi il est important de soigner l'image que tu projettes sur tes réseaux et d'éviter d'afficher un contenu qui ne reflète pas ta personnalité.
 - Il pourrait être difficile de dissiper les malentendus, à plus forte raison si tu ignores au départ que l'on a porté atteinte à ta réputation. De façon à éviter tout malentendu et toute atteinte à ta réputation, demande-toi comment les autres percevront le contenu que tu afficheras sur les réseaux sociaux.
-

DIAPOSITIVE DE SOUS-TITRE 8 – LA COMMUNICATION EN LIGNE ENTRAÎNE-T-ELLE DES RISQUES?

DIAPOSITIVE 9 – Points clés

- Il ne fait aucun doute que la communication de contenu en ligne entraîne des risques.
 - Pour bien gérer et protéger ta vie privée en ligne, tu dois faire des choix judicieux concernant les renseignements que tu affiches en ligne et ceux que tu souhaites partager avec les autres.
 - Tu peux prendre des mesures afin de réduire les risques, de déterminer quelles personnes auront accès à ton contenu et de protéger ta vie privée.
-

DIAPOSITIVE 10 – Points clés

Fait n° 1 : Le contenu que tu affiches sur Internet n'est pas toujours réservé à un groupe d'utilisateurs restreint

- T'arrive-t-il souvent de lire la politique de confidentialité qui s'affiche lorsque tu télécharges une nouvelle application? Si tu en prenais connaissance, tu pourrais être étonné de voir que le contenu que tu affiches sur certains de tes sites de réseautage social préférés n'est pas du tout réservé à un groupe d'utilisateurs restreint.

- Même si tu resserres tes paramètres de confidentialité, certains sites de réseautage social ne garantissent pas que seuls tes amis et contacts en ligne verront tes renseignements personnels.
 - Tout contenu que tu affiches en ligne ou transmets par courriel peut être copié, collé et transmis n'importe où sur Internet. Sache que tes renseignements peuvent être sauvegardés sur des disques durs, imprimés ou transmis par courriel à quelqu'un d'autre. Il est important de bien réfléchir au contenu que tu affiches en ligne, transmets par courriel et télécharges, car rien ne te garantit qu'il restera confidentiel.
-

DIAPOSITIVE 11 – Points clés

Réfléchis avant de cliquer!

- Avant d'accepter les modalités d'un réseau social, d'un site Web ou d'une application, lis attentivement le texte en petits caractères pour t'assurer d'être à l'aise avec les conséquences potentielles de ton choix. Par exemple, en acceptant ces modalités, autorises-tu une application à avoir accès à tes photos et à ta liste de contacts sur ton appareil mobile? Pense à demander de l'aide à tes parents.
 - Réfléchis au sens des adjectifs « public » et « permanent ».
 - Le contenu que tu affiches en ligne peut circuler et être transmis à bien des gens à ton insu.
 - Et, même si tu supprimes un contenu, rien ne te garantit qu'il a été éliminé. Il pourrait refaire surface dans l'avenir.
-

DIAPOSITIVE 12 – Points clés

Réfléchis avant de cliquer!

- Il est important de faire attention aux renseignements concernant tes amis. Si tu prends en photo d'autres personnes, demande toujours leur autorisation avant d'afficher en ligne une photo les montrant. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, il est impossible d'avoir la garantie qu'une photo en ligne a été complètement supprimée.
 - Agis de façon responsable lorsqu'il s'agit d'afficher des photos montrant d'autres personnes. Demande-toi s'il est approprié de les afficher ou si cela pourrait avoir des conséquences négatives.
-

DIAPOSITIVE 13 – Points clés

Resserre les paramètres de confidentialité

- La plupart des sites de réseautage social te permettent de personnaliser les paramètres de confidentialité pour déterminer qui verra le contenu que tu affiches. Tu peux limiter l'accès à ton profil à certains groupes ou à certaines personnes et éviter ainsi que tout le monde puisse le consulter.
- Tu devrais vérifier régulièrement tes paramètres de confidentialité pour t'assurer que les responsables du site Web ou de l'application ne les ont pas modifiés.
- Rappelle-toi que, peu importe le contrôle que tu exerces, tu peux l'exercer uniquement au départ. Si un ami copie ta photo et l'envoie à d'autres personnes, le mal est déjà fait.

Points de discussion facultatifs : Paramètres de confidentialité

Supposons qu'il y ait un problème technique et que tes paramètres de confidentialité cessent soudainement de bloquer l'accès à tes renseignements pendant une journée entière. Tout le monde pourrait voir ton profil en ligne – tes parents, tes professeurs et ton entraîneur. Comment te sentirais-tu? Que ferais-tu?

DIAPOSITIVE 14 – Points clés

Fait n° 2 : Il est important de savoir qui sont tes amis

- Dans la vraie vie, un « ami d'un ami » est en réalité un parfait étranger.
 - Réfléchis au sens du mot « ami ». Les amis sont des personnes que tu connais bien, en qui tu as confiance et que tu respectes. Or, bien des gens ajoutent n'importe qui à leur liste d'amis, même des personnes qu'ils n'ont jamais rencontrées.
 - Lorsque tu affiches quelque chose en ligne, tu ne penses peut-être qu'à la réaction de tes amis les plus proches. C'est facile d'oublier les simples connaissances et les étrangers que tu as autorisés à consulter tes photos en ligne, tes commentaires personnels, l'endroit où tu te trouves et ta liste d'amis. Pourtant, ces renseignements sont une véritable mine d'information pour un parfait étranger!
-

DIAPOSITIVE 15 – Points clés

Note au présentateur concernant les diapositives sur le sextage (diapositives 16 et 17)

La présentation d'aujourd'hui comprend deux diapositives portant sur le sextage, car on nous pose souvent des questions au sujet de ses conséquences sur la vie privée. La première définit le sextage comme l'« envoi en ligne de photos ou des messages sexuellement explicites, généralement au moyen d'un appareil mobile » et analyse les conséquences de cette pratique. L'autre diapositive, qui parle des mesures à prendre à cet égard, conseille expressément de ne jamais envoyer de sextos. Cela dit, avant d'utiliser les diapositives concernant le sextage, nous vous recommandons de vous interroger sur la pertinence du sujet pour les élèves qui assisteront à la présentation. Si vous jugez qu'il n'est pas pertinent, nous vous encourageons à simplement retirer ces diapositives et les notes connexes de la présentation PowerPoint. Nous pouvons

apporter les modifications voulues et vous renvoyer la version modifiée si vous adressez une demande à Jeunes.Youth@priv.gc.ca.

Sextage

- Le sextage consiste à envoyer en ligne des photos ou des messages sexuellement explicites, généralement au moyen d'un appareil mobile.
 - Selon l'image et la situation, le sextage peut entraîner des accusations criminelles.
 - Si un ami – qui pourrait devenir un ex-ami – à qui tu as envoyé des photos de toi-même les faisais circuler dans l'intention de te nuire, ta réputation et ton équilibre affectif pourraient en souffrir.
 - Rappelle-toi que ces photos pourraient être partagées à grande échelle et rester en ligne pour toujours.
-

DIAPOSITIVE 16 – Points clés

Protège ta réputation

- Évite tout simplement d'envoyer des images ou de messages de nature sexuelle sur Internet ou au moyen de ton téléphone.
 - Les risques d'atteinte à ta réputation et les conséquences éventuelles sont simplement trop graves. Comme l'a si bien dit l'investisseur renommé Warren Buffet, « Il faut 20 ans pour bâtir une réputation et cinq minutes pour la détruire ».
-

DIAPOSITIVE 17 – Points clés

Fait n° 3 : La géomarquage peut révéler l'endroit où tu te trouves

- La plupart des téléphones intelligents et des applications peuvent saisir ta position GPS lorsque tu prends une photo et révéler cet emplacement – c'est le « géomarquage ». Si cette option est activée et que tu affiches une photo, les gens pourront voir où elle a été prise.
 - Qui peut voir où tu te trouves? S'il s'agit de tes amis et de ta famille, cela peut être amusant ou utile. Mais tes professeurs, ton ex-petit ami ou ex-petite amie, voire de parfaits inconnus pourraient aussi le voir.
 - Réfléchis bien avant de décider de faire connaître au monde entier l'endroit exact où tu te trouves actuellement ou celui où tu te trouvais auparavant.
-

DIAPOSITIVE 18 – Points clés

DIAPOSITIVE 19 Points clés

Tu fais partie d'une communauté en ligne

- La protection de la vie privée fait partie intégrante de ta citoyenneté numérique. Autrement dit, l'exercice de notre droit à la vie privée est inhérent à notre rôle d'internaute engagé qui respecte des normes d'éthique élevées.
- Songe à une façon d'utiliser le réseautage social de façon positive. Peux-tu penser à des exemples? Peux-tu citer des exemples négatifs? (*Note au présentateur : Si les élèves ne citent aucun exemple, soulevez le sujet de la cyberintimidation.*)

Fait n° 4 : Internet amplifie et aggrave la cyberintimidation

- Si tu es en colère ou contrarié, évite d'afficher des commentaires mesquins, méchants ou anonymes en ligne.
- La cyberintimidation a de lourdes conséquences tant pour les victimes que pour les cyberintimideurs.
- En faisant circuler une rumeur concernant des amis ou en les identifiant sur des photos, tu porterais atteinte à leur vie privée. Ce qui était amusant le samedi soir pourrait ne plus faire autant rire le lundi matin.

DIAPOSITIVE 20 – Points clés

- À Edmonton, deux adolescents ayant proféré des menaces dans un réseau social ont été accusés de cyberintimidation. Un policier intervenant dans le dossier a exhorté les jeunes à songer aux répercussions de leur comportement et au fait qu'il pourrait leur valoir un casier judiciaire.
- La cyberintimidation est un problème très grave. Si tu en es victime ou témoin, signale-le. Ne te livre jamais à la cyberintimidation.

Article : <http://beta.radio-canada.ca/nouvelle/807345/alberta-edmonton-menace-ecole-internet-adolescent-intimidation>

DIAPOSITIVE 21 – Points clés

Fait n° 5 : Usurpation d'identité en ligne

- Un adolescent a été accusé d'avoir créé un compte fictif en utilisant le nom et une photo de sa victime. Il s'est servi de ce compte pour transmettre des commentaires inappropriés et préjudiciables à des amis de la victime.
- Connais tes amis. S'il y a parmi tes « amis » en ligne des personnes qui ne sont pas vraiment tes amis, comment peux-tu savoir si celles-ci sont vraiment qui elles prétendent être?

- Empêche le piratage de tes comptes en créant des mots de passe difficiles à deviner. Ne divulgue jamais tes mots de passe et utilise un mot de passe distinct pour chaque compte.
 - Si un ami semble avoir un comportement bizarre en ligne, appelle-le pour savoir ce qui se passe vraiment.
-

DIAPOSITIVE 22 – Points clés

Fait n°6 : – Fouinage en ligne

- Les gens utilisent parfois les réseaux sociaux pour « fouiner ». Des entraîneurs, des parents, des employeurs et d'autres personnes peuvent avoir recours à cette pratique pour se renseigner à ton sujet.
 - C'est pourquoi tu devrais afficher un contenu uniquement si tu es à l'aise que tout le monde puisse le voir – afin que ta réputation en ligne joue *en ta faveur* et non contre toi.
-

DIAPOSITIVE DE SOUS-TITRE 23) – EXEMPLES D'ERREURS DANS LA VRAIE VIE

- Bien des gens de tout âge ne se rendent pas compte de la vitesse à laquelle peuvent circuler un courriel ou un contenu affiché en ligne.
-

DIAPOSITIVE 24 – Points clés

Erreurs de jugement

- L'université Harvard a annulé l'admission de dix étudiants qui avaient affiché sur un réseau social un contenu inapproprié dans un groupe de messages réservés à un groupe d'utilisateurs restreint.
- Réfléchis avant d'afficher du contenu sur les réseaux sociaux, car les conséquences peuvent être graves.

Article :

<http://www.rcinet.ca/fr/2017/06/16/harvard-des-etudiants-fraichement-acceptes-sont-exclus-pour-des-posts-sur-facebook/>

DIAPOSITIVE 25 – Points clés

Erreurs de jugement

- Les sites d'achat et de vente te permettent d'acquérir des articles tels que des téléphones cellulaires ou des articles de sport d'occasion. Des voleurs utilisent souvent ce type de plateforme pour trouver des victimes potentielles.
 - Une femme a mis en vente sur Internet des bijoux valant plusieurs milliers de dollars – en indiquant son adresse. Des personnes mal intentionnées ayant vu l'annonce lui ont volé ses bijoux et l'ont agressée physiquement.
 - Fais attention aux renseignements que tu affiches en ligne. Si tu as des articles à vendre, crée un compte de courriel générique qui n'indique pas ton nom. Fais la transaction dans un lieu public et toujours en compagnie d'une personne en qui tu as confiance.
-

DIAPOSITIVE DE SOUS-TITRE 26 – SOMMAIRE

- Réfléchis avant de cliquer!
 - Connais tes amis!
 - Resserre les paramètres de confidentialité et règle-les de manière à bien protéger tes renseignements personnels.
 - Évite de dévoiler l'endroit où tu te trouves.
 - Choisis pour chaque compte un mot de passe difficile à deviner. Ne divulgue pas tes mots de passe.
 - Fais confiance à ton instinct.
 - Comprends les caractéristiques du géomarquage avant d'utiliser cette fonction.
 - Suis de près ta réputation en ligne.
 - Ne te livre jamais à la cyberintimidation.
 - Protège ta vie privée et celle de tes amis.
 - Fais preuve de discrétion.
-

DIAPOSITIVE 27 – Points clés

Cette présentation a été produite par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, qui a pour mission de protéger et de promouvoir le droit des personnes à la vie privée.

Pour en savoir plus, consulte notre site Web viepriveedesjeunes.ca.